

COMMUNE DE TRÉMEUR
(Côtes d'Armor)

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JANVIER 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt et un du mois de janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de M. Francis DAULT, Maire.

Présents : CORBEL Guy – LEFORESTIER Thérèse – PERRAULT Stéphane – AUDRAIN Jean- Paul
BIEN Sophie – FAIRIER Adeline – FOURNIER Yohann – NOËL Philippe – NOËL Pierrick
ROBERT Séverine.

Absents excusés : BERHAULT David – DURAND Marie-Lise – HENRY Christian RÉHEL Jean-Paul.

Secrétaire de séance : AUDRAIN Jean-Paul.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 3 décembre 2018.
- Demande de Pascal PRÉAUCHAT en vue de la rétrocession de la location de la parcelle ZL 64 (p) – la Hautière – à Arnaud SAUVÉ, associé de Jean-Baptiste LE MASSON (GAEC de l'Abbaye) à compter du 29 septembre 2018.
- Installation classée pour la protection de l'environnement (GAEC de l'Abbaye).
- Grandes orientations budgétaires pour 2019.
- Journée de formation PSC1 avec la Protection Civile.
- Questions diverses.

OBJET : Approbation du procès-verbal de la réunion du 3 décembre 2018

Après prise en compte de la demande de rectification de la délibération relative à l'éclairage public du sentier piétonnier assurant le lien entre les 3 lotissements, le procès-verbal de la réunion du 3 décembre 2018 est approuvé.

OBJET : Demande de rétrocession de location de la parcelle ZL 64 (p) – la Hautière

Guy CORBEL, adjoint, informe l'assemblée que Pascal PRÉAUCHAT, ancien membre du GAEC du Lion d'Or, devenu GAEC de l'Abbaye, exploitait la parcelle communale cadastrée ZL 64 (p), d'une superficie de 1 ha 10 ares, sise à la Hautière, en vertu d'un bail par adjudication des biens communaux en date du 11 décembre 1989.

Celui-ci demande que cette location soit rétrocédée à Arnaud SAUVÉ, associé de Jean-Baptiste LE MASSON (GAEC de l'Abbaye) à compter du 29/11/2018.

Le montant actuel de la location est de 116.99 € à l'année auquel il faut ajouter la récupération des charges (part des impôts fonciers).

Renseignements pris auprès de la Chambre d'Agriculture, la location peut être réévaluée aux conditions suivantes :

- Terre 1 : 150.22 € à 176.12 € / Hectare
- Terre 2 : 120.98 € à 150.12 € / Hectare

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE de rétrocéder la location de la parcelle cadastrée ZL 64 (p), d'une superficie de 1 ha 10 ares, à Monsieur Arnaud SAUVÉ, membre du GAEC de l'Abbaye, sous forme d'une concession temporaire, à effet du 29 septembre 2018.
- FIXE la location annuelle à 140,00 €/ Hectare, soit 154.00 € pour 1 ha 10 a.

OBJET : Installation classée pour la protection de l'environnement (GAEC de l'Abbaye)

Guy CORBEL informe l'assemblée que, par arrêté préfectoral du 13 novembre 2018, une consultation du public de quatre semaines, du 10 décembre 2018 au 7 janvier 2019 a été ouverte dans la commune de TRÉMEUR sur la demande présentée par le GAEC de l'Abbaye pour l'extension de l'élevage porcin à 2 827 animaux équivalents et la mise à jour du plan d'épandage.

Les conseils municipaux des communes de BROONS, CAULNES, SÉVIGNAC, TRÉDIAS et TRÉMEUR sont invités à donner leur avis sur ce dossier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ÉMET un avis favorable à la demande présentée par le GAEC de l'Abbaye pour l'extension de leur élevage porcin à 2 827 animaux équivalents et la mise à jour du plan d'épandage.

OBJET : Questions diverses

- Grandes orientations budgétaires pour 2019

Monsieur le Maire demande de prévoir rapidement les réunions des commissions communales afin de lister et prioriser les projets pour 2019.

Il donne déjà quelques prévisions :

- École : tablettes – équipements classe maternelle
- Salle des fêtes : bardage extérieur – estrade – écran de projection
- Voirie : chemins et routes à refaire
- Chemins de randonnée
- Communication – site internet
- Numérotation des villages.

- Journée de formation PSC1 avec la Protection Civile

Proposition de dates : samedis 23 février ou 9 mars 2019

Inscrits : Pierrick NOËL – Guy CORBEL – Stéphane PERRAULT – Thérèse LEFORESTIER
Voir si Jean-Paul RÉHEL, Marie-Lise DURAND et les agents communaux sont intéressés.

- Rénovation du commerce multiservices et de l'ancienne forge

Stéphane PERRAULT présente le projet proposé par l'architecte Philippe HENOCQ et prend note des remarques ou propositions concernant l'aménagement, tant intérieur qu'extérieur. Le bandeau de la terrasse, reliant le commerce multiservices et l'ancienne forge, a fait débat. Il est finalement décidé de le retirer.

- Information sur les renonciations au droit de préemption urbain :
 - o Vente d'une partie de la parcelle ZO 122 (13 a 14 ca) appartenant à Madame JARDIN née LÉCUYER Ginette au profit de Monsieur et Madame LE GUEVEL Bernard et Danièle.
 - o Vente maison GEFFRAY Monique – 2 rue du Pontret à M. LAVENIR Yoann et Madame EUDES Laëtitia (locataires actuels).

- Date des prochaines réunions de Conseil Municipal

Lundi 25 février.

Lundi 18 ou 25 mars : compte administratif 2018

Vendredi 7 ou 12 avril : budget primitif 2019

- Permanences Maire et Adjoint

2 février : Franck

16 février : Guy

9 février : Thérèse

23 février : Stéphane

- Repas à la cantine

Thérèse se propose de déjeuner à la cantine le 5 ou le 8 février.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.